

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DU VENDREDI 23 MARS 2018
CFL n°04/2018

1. Contrat quinquennal 2019-2023 : présentation du projet d'établissement.

Point d'information

2. Contrat quinquennal 2019-2023 : avis sur le volet formation du projet d'établissement.

Le conseil de la Faculté des Lettres a donné un avis sur le volet formation du projet d'établissement après avoir pris connaissance de l'erratum indiqué en séance : *mention master « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) », manque les parcours types suivants « Préparations à l'agrégation d'allemand, d'anglais, d'arabe, d'espagnol, d'hébreu, d'italien, de néerlandais, de polonais, de russe ».*

Vote :

37 votants

3 abstentions

4 contre

30 voix pour

3. Avis sur la motion relative à l'accueil des exilés présentée par Alliance Solidaire et Déchaînée.

Le conseil de la Faculté des Lettres a donné un avis sur la motion relative à l'accueil des exilés présentée par Alliance Solidaire et Déchaînée.

Vote :

37 votants

22 abstentions

1 contre

14 voix pour

Le doyen de la Faculté des Lettres


Alain TALLON